

Prologue

Vendredi 13 mai. Aujourd'hui.

Le juge Bergstein doit s'y reprendre à deux fois :

— Accusé, avez-vous quelque chose à dire pour votre défense ?

Monsieur Dubière ? Voulez-vous ajouter une déclaration personnelle ?

J'ai du mal à comprendre qu'il s'adresse à moi. Que tout ceci n'est pas un mauvais rêve, tout en restant un véritable cauchemar. Que c'est bien moi, Serge Dubière, qui suis assis ici, en Cour d'Assises, dans le box des accusés, face à mes juges.

Eh bien oui, j'ai quelque chose à ajouter.

Malgré la brillante prestation de mon avocat, à la hauteur de ses honoraires.

Et ils vont en avoir pour leur pognon, les magistrats, les jurés, les journalistes et le public.

Serge Dubière va pleinement profiter de son droit à la parole, puisque celui-ci lui a été refusé au cours des débats.

Maître Lodeux, mon avocat, est ce qu'on appelle un ténor du Barreau.

Bien que dans son cas, le mot ténor soit plutôt mal choisi. Il possède en effet une profonde voix de basse dont il use avec habileté. Le principal inconvénient de ce type de voix est qu'elle devient rapidement monotone, mais lui, il en joue et la module à souhait. Il donne toujours l'impression de s'adresser à ses interlocuteurs comme le Père Noël le fait aux enfants. Doucement, avec compréhension et respect. C'est drôle, un Père Noël en noir.

Si je parle de Pierre Lodeux, c'est parce que c'est lui qui m'a déconseillé de témoigner.

Il me juge une proie facile pour l'avocat général Carmot, qui lui n'a rien d'un Père Noël, sauf précisément la tenue écarlate.

— Il va te retourner comme une crêpe, me serine-t-il à longueur d'entretiens, quand je m'obstine à vouloir paraître à la barre, pour donner ma version des faits. Il aura le droit de t'interroger, et vu tes souvenirs vagues et parfois contradictoires, ce sera la Bérézina.

C'est un homme d'expérience. Je lui fais donc confiance.

D'autant plus qu'il ne désapprouve pas mon souhait de m'exprimer, pour autant que ce que je compte exposer reste à l'abri d'un contre-interrogatoire.

Je me lève donc et signale au juge que je désire effectivement m'exprimer.

Autour de moi le silence se fait, impressionnant, presque malsain.

Tout le monde veut entendre ce que la bête immonde a à raconter. Tout le monde espère des aveux.

Il n'y en a pas un seul qui doute de ma culpabilité. Peut-être même pas mon avocat, je n'ai jamais pu le percer sur ce plan.

Peut-être même pas moi, tant mes souvenirs sont confus, et surtout, tant je me sens capable d'être passé à l'acte.

Il n'y a qu'une petite voix, une toute petite voix à peine perceptible, qui me souffle continuellement dans l'oreille, de jour comme de nuit :

— Non, Serge, ce n'est pas toi. Il est impossible que ce soit toi !